L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 75 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 4 JUIN.

La Paix de Francfort.

Le prince de Bismarck est entré vendredi après-midi, dans le Reichstag, au milieu d'un débat sur l'administration des postes. Tous les membres se levèrent alors, et le président annonça que le chancelier avait une communication à faire.

Le prince de Bismarck, après s'être excusé d'interrompre les affaires de la Chambre, appela l'attention sur les préliminaires de la paix :

"A la conclusion des préliminaires de paix, dit le chancelier, on avait tout lieu d'espérer que les travaux de la conférence, qui n'est assemblée pour arranger les conditions finales du traité, seraient terminées dans le courant d'un mois ou six semaines. Cette appréciation était fondée sur la croyance que l'autorité du gouvernement français ne serait pas contestée; mais cet espoir ne s'est pas réalisé. Un plus long délai apporté à la conclusion d'une paix définitive aurait laissé à craindre que le gouvernement ne restât pas en position de remplir ses engagements.

"A l'égard de la cession du territoire, le gage était déjà entre nos mains, et on ne pouvait douter que l'arrangement fût conclu. Les craintes qui restaient à dissiper étaient la question de savoir si le gouvernement serait disposé ou capable de remplir les conditions relatives à l'indemnité de guerre. Une inquiétude sérieuse à ce sujet m'a fait désirer avoir une entrevue personnelle avec les ministres français.

"Si nous n'étions pas arrivés à un arrangement, l'armée allemande aurait occupé Paris, soit au moyen d'un accord avec la Commune, soit par la force. Nous aurions alors requis le gouvernement français de retirer ses troupes derrière la Loire, et ensuite nous aurions repris les négociations. Je suis allé à Francfort dans la seule intention d'obtenir le règlement de quelques questions en litige, telles que le payement de l'indemnité de guerre, l'abrégement des délais, sans que des garanties plus fortes, y avait une perspective suffisante pour permettre de conclure la paix. J'ai pensé que ce résultat serait un bienfait pour les deux pays: pour l'Allemagne qui serait alors en position d'alléger son fardeau militaire, et pour la France, qui pourrait achever sa consolidation.

"Le gouvernement français est dans la meilleure position possible pour le rétablissement de la paix. Tout autre gouvernement qui prendrait sa place pourrait être sommé de ne pas vouloir assurer la paix de la même manière. Il est vrai qu'il y aura des arrangements supplémentaires nécessaires à l'exécution du traité. Cependant, une paix définitive est maintenant conclue. Les époques de payements de l'indemnité de guerre ont été rapprochées. Le premier demi-milliard sera compté dans les trente jours qui suivront l'occupation de Paris par l'armée de Versailles. Quant au mode de payement, il a été convenu qu'il ne serait accepté que de l'or ou des billets de banques solides, tels que celles d'Angleterre, de Hollande, de Prusse ou de Belgique, ou des traites de banque de premier ordre.

"Le second payement, montant à 1000 millions, doit être effectué dans le courant de l'année, vers la fin de décembre. Jusque-là, nous ne sommes pas obligés d'évacuer les forts de Paris. Le quatrième demi-milliard devra être payé le 1er mars de l'année prochaine. A l'égard du payement des trois derniers milliards, on s'en tiendra aux stipulations des préliminaires du traité de paix et les payements seront terminés le 1er mars 1874. Le gouvernement français espère être en position de satisfaire à ces demandes.

"Il n'est élevé des difficultés à l'égard de la signature de nos relations commerciales. Le gouvernement français désire abroger le traité de commerce, et semble espérer obtenir, par ce moyen, une augmentation des recettes du domaine. Je me suis contenté d'obtenir pour nous des droits accordés aux nations les plus favorisées. Par les nations les plus favorisées, nous entendons l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, la Suisse, l'Autriche et la Russie. En ce qui concerne la question de frontières, il a été décidé de ne pas comprendre le rayon de Belfort dans sa signification littérale, mais de l'étendre de 4 ou 5 kilomètres. Il nous satisfait de désirer d'acquérir quelques communes allemandes près de Thionville.

"Mais le gouvernement français s'est déclaré dans l'impossibilité de les accorder. Par conséquence, proposé du fait de la ratification du traité par l'Assemblée nationale, et non offert, en place du territoire en question, une autre cession de pays autour de Belfort.

"On commutera le restant des conditions du traité au moyen du traité lui-même, qui sera très prochainement public. Nous avons acquis, pour une certaine somme, la partie du chemin de fer en Alsace et en Lorraine, appartenant à la Compagnie française de l'Est. Un délai de dix jours, c'est-à-dire jusqu'au 20 mai, a été consenti pour la ratification du traité par l'Empereur d'Allemagne et l'Assemblée nationale.

Le prince de Bismark a terminé en disant :

"Il crois avoir obtenu de la France tout ce que nous pouvions raisonnablement espérer. Nous avons assuré la sécurité de nos frontières et le payement de l'indemnité de guerre, autant qu'il était humainement possible de faire. Les autres demandes auraient conduit à de grands sacrifices. J'ai toute confiance que le gouvernement a l'intention d'exécuter les conditions du traité, et qu'il sera en son pouvoir de le faire. Le ministre des finances français ne partage pas la crainte qu'il soit impossible de réunir les fonds nécessaires au payement de l'indemnité de guerre.

"Je conserve l'espoir que la paix que nous venons de conclure sera durable, et que nous ne serons pas forcés de faire, de longues, sages des garanties que nous avons gardées pour nous mettre à l'abri de nouvelles agressions."

MANIFESTES BONAPARTISTES.—M. Dugué de la Fauconnerie a adressé à la *Gazette de France* la lettre suivante :

"Vous annoncez dans votre numéro de ce matin que je suis arrivé à Versailles et vous faites suivre cette nouvelle d'un commentaire voulant sans doute dire que mon voyage avait un but politique.

"C'est la mise supposition aussi inexacte que l'assimilation dont vous accompagnez mon nom, en m'assignant d'office, dans un groupe de l'ancienne Chambre, une place que je n'ai jamais occupée.

"Non, Monsieur, je ne conspire pas et je crois pouvoir vous affirmer qu'aucun de nous amis ne conspire plus que moi; je vais vous dire pourquoi.

"D'abord, c'est que lorsqu'on représente un principe on n'a pas besoin de conspirer et que l'on peut se contenter d'attendre dans le calme et la dignité le mouvement spontané de l'opinion publique. Or, vous savez bien que nous avons un principe, et ce ne sera pas vous, je suppose, dans le journal de monsieur de Gonoude, qui en contesterez la valeur; car ce principe c'est l'appel au peuple, c'est la volonté nationale ... et la volonté nationale, remarquez le bien monsieur, appelée à se prononcer sous le règne de M. Thiers, avec ses ministres du 4 septembre, avec ses préfets à lui, ses sous-préfets à lui, ses gardes-champêtres à lui, cela nous est égal, pourvu que cette volonté souveraine soit directement exprimée et qu'elle constitue au gouvernement qui en sortira, la seule force morale, la seule légitimité devant laquelle tous les honnêtes gens auront le devoir de s'incliner respectueux et désarmés, sous peine de devenir alors seulement, des conspirateurs et des factieux.

"Et puis, s'il faut tout vous dire, monsieur, il y a une autre raison qui seule nous empêcherait, mes amis et moi, de conspirer, c'est que les hommes qui sont au pouvoir se chargent cent fois mieux que nous ne pourrions le faire nous-mêmes, d'assurer le triomphe du parti auquel aujourd'hui plus que jamais, je m'honore d'appartenir.

"DUGUÉ DE LA FAUCONNERIE."

En Corse, les bonapartistes ont planté leur drapeau pour les élections municipales d'Ajaccio, qui ont eu lieu le 1 mai, en publiant le manifeste suivant :

Aux électeurs de la ville d'Ajaccio.

Chers concitoyens,

Vous êtes appelés à élire votre conseil municipal qui doit succéder à la commission arbitrairement nommée par les hommes du 4 septembre.

Nous venons solliciter l'honneur d'être vous avez envoyé, pour vous représenter à l'Assemblée nationale, des députés bonapartistes. Ce vote qui témoigne de votre fidélité au malheur, a vivement touché le cœur de nos *chères exilés*.

Ce sont encore des bonapartistes qui se présentent aujourd'hui à vos suffrages.

Nous sommes tous absolument dévoués à l'empire, parce que, tous, nous sommes convaincus que de l'empire dépendent encore le salut et la prospérité de la France.

Telle est notre profession de foi politique.

Au point de vue communal, si vous nous accordez votre confiance, tous nos efforts tendront à étudier les besoins réels de notre ville et à soutenir avec énergie ses véritables intérêts.

D'après la nouvelle loi, le maire sera pris au sein du conseil municipal. Quel que soit le choix du gouvernement, il importe qu'il retombe sur un citoyen qui partage vos plus chères et vos plus légitimes aspirations.

Nous ne voulons pas entre nous de fâcheuses compositions que nos adversaires ne manqueront pas de susciter pour nous diviser. Aussi chacun de nous serait prêt à céder sa place, si des citoyens aussi dévoués à notre cause désiraient mettre leur candidature: nous prenons même l'engagement de les appuyer de toutes nos forces.

Mais vous ne permettrez pas que l'on puisse dire que dans la ville d'Ajaccio, berceau de Napoléon, le nom *n'est pas bonapartiste*, que dans cette salle des délibérations, où chaque objet est un souvenir de la famille impériale, siége un ensemble hostile aux *Bonapartes*.

Ajaccio, 28 avril 1871.

Suivent vingt-sept signatures.

☞ Avec l'excellent réfrigérateur à glace qu'on peut se procurer chez J. A. Warner, agent, rue Carondelet No. 6, on peut conserver la viande, la volaille, et les comestibles frais pendant une semaine. C'est un avantage précieux pour les familles, les pensions et les restaurants.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 132.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 19 janvier 1867 dit: "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE DE Wilson & Gibbs un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, lis & 139, à la Nlle-Orléans. 3m

FEUILLETON.

MES SOUVENIRS DE 1848.

TROISIÈME PARTIE.

LES ÉTRANGERS EN 1848.

XXXVII.

UN SOUPER CHEZ CARRIER.

(Suite.)

Tous trois étaient donc entrés dans le salon, chacun, sans doute, comme on le voit, des pensées bien différentes.

Ce salon, dans lequel ils venaient de pénétrer, était plus vaste que jolie, sans prétentions élégantes, splendidement éclairé et envahie, comme cela était la coutume chez Carrier, par une foule nombreuse et peu choisie.

Rien n'était plus étrange, plus hétéroclite, plus pittoresquement hideux que la vue de cette société bizarre qui formait la cour du proconsul.

On y voyait des généraux républicains, des officiers supérieurs de la garnison de Nantes en sabots et en épaulettes de laine, suivant l'usage de l'époque; des membres du département en carmagnoles, la tête coiffée du bonnet phrygien, les bras nus, les manches déchirées; des juges au tribunal révolutionnaire, sans gilet et sans cravate; des sans-culottes de la compagnie Marat, aux vêtements sales, grisâtres et maculés de taches de sang; des fournisseurs, des habitués des clubs, des orateurs patriotes aux allures grossières, aux propos ignobles; des femmes sans nom aux yeux ardents, aux regards éhontés.

Les uns jouaient, les autres buvaient, presque tous fumaient la pipe à la bouche, se prélassant sur des siéges soyeux que le sybaritisme du citoyen représentant avait fait mettre en réquisition dans les somptueux hôtels des ex-grands seigneurs.

Des blasphèmes effrayants retentissaient dans tous les coins du salon, non du ciel, mais d'où étaient tous simplement les lèvres dont on ornait le langage.

Marcof, l'intrépide corsaire, le voyageur infatigable qui avait tour à tour visité les taverneres anglaises, les musicos de la Hollande, tous les lieux de débauche qui sont l'agrément des villes maritimes, Marcof n'avait jamais contemplé un ensemble plus hideux, plus repoussant, plus dégoûtant pour l'espèce humaine.

Après s'être esquivé avec empressement dont lui et Finard étaient l'objet, il avait entraîné son compagnon dans un angle de la pièce, et quoique Carrier fût venu l'y retrouver, absorbé qu'il était par ce qu'il voyait et ce qu'il entendait, à peine écoutait-il le citoyen représentant.

Enfin la présence d'esprit lui revint.

Il comprit que rester en arrière des autres serait se mettre mal dans la pensée du proconsul.

Sans quitter Carfor, il se jeta dans le tourbillon à l'annonce que le souper était servi, et tous poussèrent pêle-mêle dans la salle à manger.

Carrier prit place au centre de la table.

Marcof s'assit en face de lui, et Carfor se laissa tomber sur un siége à côté de lui, tout en se disant qu'on pouvait, à son droit, nommer Carrier.

Deux places seules demeurèrent vides: l'une à la gauche de Carrier, l'autre à la droite de Marcof.

La table était servie avec une profusion qui contrastait outrageusement avec l'extrême famine dans laquel était plongée la ville entière, mais Carrier était sensuel, mais Carrier était maître absolu, mais Carrier ne reculait devant aucun crime, aucune infamie pour assouvir ses passions, ses goûts ou ses moindres désirs, et peu lui importait que une partie de la population mourût de faim et de misère, pourvu qu'il ne manquât de rien.

Toutefois, plus la mortalité serait grande et plus grande sa mission serait accomplie, puisque la seule qui'il se fût donnée était de tuer, de tuer toujours.

Le plus grand nombre des convives excrita bien par ce jour-là quelques querelles, beaucoup de blasphèmes et pas mal de gourmades, mais ces scènes étaient tellement journellement ordinaires des soupers et avaient l'avantage d'amuser singulièrement le proconsul, Fouquier-Tinville assistant et le aidant à rétablir presque.

Servez! dit alors Carrier d'une voix de maître, et prenez soin des citoyennes que nous les attendons!

Les valets, on pour nous servir du style de la Convention, les "officieux," s'empressèrent d'obéir.

Où donc est le citoyen délégué? demanda Grandmanoir, placé sur le même rang que Marcof et presque en face de Carrier.

Fouqueray? répondit le représentant, de ne sais ce qu'il fait; il devrait être ici.

Au nom de Fouqueray, Marcof avait tressailli.

— Fouqueray! répéta-t-il.

— Un délégué du Comité de salut public de Paris, dit Guillin.

— Est-ce que tu l'as vu, Pinard! dit le marin en baissant la voix et en touchant ainsi qu'il l'avait déjà fait dans le cabinet de Carrier, le sans-culotte entre les deux épaules.

Pinard se courba sous la faible pression et lança à son voisin un regard suppliant.

Oui, répondit-il.

— Est-ce donc le Fouqueray que Brutus a tant envie de chercher? Est-ce le comte de Fouqueray avec lequel tu étais en relation politique? Réponds nettement, réponds vite.

— Tout lui! dit précipitamment Carfor; c'est le même! Ne me touche pas, je l'en conjure! Je souffre trop!

Marcof laissa échapper de ses lèvres un sifflement de joie.

— Ah! se dit-il, c'est décidément Dieu qui m'a conduit à Nantes!

Pendant ce moment, la porte du fond s'ouvrit, et deux femmes, couronnées de beauté et de parure firent leur entrée dans la salle.

Tous les regards se tournèrent vers elles, et des applaudissements les accueillirent dès qu'elles parurent.

Ces deux femmes étaient Angélique Caron et Hermosa.

La situation se compliquait singulièrement pour Marcof.

Le marin reconnut sur-le-champ Hermosa, et comprit que la citoyenne qui allait suivre devait décider de son sort et du succès de la soirée.

Sur un double signe de Carrier, Angélique vint prendre place à ses côtés, et l'Italienne se dirigea fièrement vers le siége resté vide à la droite de Marcof.

Hermosa, occupée à répondre aux propos qu'on lui adressait sur son passage, n'avait pas du voir encore celui qu'allait être voisin de table.

Cependant, elle approchait lentement.

Le moment devenait horriblement critique.

Marcof, résolu à tout, la main droite appuyée sur la crosse de son pistolet, se tourna complétement vers Pinard, avec lequel il parut engagerne une conversation des plus intéressantes.

Il entendit, sans bouger, le murmure soyeux de la jupe qui frolait sa chaise; il sentit Hermosa prendre place et s'installer à son côté.

Alors, tout en paraissant jouer négligemment avec l'arme meurtrière qu'il avait saisie, il la tira de sa ceinture, appuya la main droite sur la table, et la tenant de façon à ce que le canon menaçant fût dirigé vers Hermosa, il se tourna lentement.

Une résolution terrible se lisait sur son front, et ses yeux étincelaient de menaces.

Le geste de Marcof avait attiré tout d'abord l'attention de ses voisins, qui se penchèrent avant pour essayer de distinguer les traits de l'homme à côté duquel elle se trouvait.

Alors Marcof releva brusquement la tête et ils se trouvèrent subitement tous deux face à face.

Hermosa pâlit affreusement.

Du premier coup d'œil, elle reconnut le frère du marquis de Loc-Ronan, le chouan qui, deux ans auparavant, l'avait intercédé dans la forêt de Fougerel, l'homme auquel enfin elle avait voué une mortelle haine.

La situation était tellement tendue, que le moindre incident pouvait en rompre l'équilibre, et transformer le souper en une scène sanglante.

Marcof se taisait, mais ses yeux parlaient pour lui.

Hermosa y lut si nettement l'arrêt de sa mort à la plus légère imprudence, qu'elle retomba au fond de sa poitrine le cri prêt à jaillir de sa gorge.

Les autres convives, heureusement, étaient trop occupés à vider les bouteilles, pour prêter attention à ce qui se passait sur le visage d'Hermosa.

— Eh! citoyen, cria tout-à-coup Carrier en s'adressant à Marcof: eh! citoyen comment te nommes-tu? Cet aristocrate de Pinard a oublié de m'annoncer ton nom!

— On m'appelle le tueur de hyènes, répondit Marcof.

— Le tueur de hyènes!

— Oui.

— Où diable as-tu pris ce nom-là!

— Je l'ai pas pris, on me l'a donné.

— Où cela?

— En Afrique!

— Tu as donc tué des hyènes?

— Pardieu! sans compter celles que je tuerai encore.

— Est-ce que tu es marin?

— Mais, oui.

— Et maintenant tu restes à terre pour faire la chasse aux aristocrates?

— Tu l'as deviné.

— Bravo! à ta santé!

— A la tienne à ell celle de la citoyenne répondit Marcof en élevant son verre de la main gauche, tandis que de la droite il enlaçait Hermosa et l'attirait à lui comme pour l'embrasser, mouvement fort ordinaire à la table du proconsul.

Hermosa plia sous l'étreinte du marin.

— Un mot et tu es morte! lui glissa Marcof à l'oreille, en offrant de son verre la section.

— Hermosa! haïs Carrier, et tu m'es infidèle, je te fais déporter ce soir!

— Tiens! tu es jaloux, rieuxsta Marcof, vilain défaut, citoyen, et qui peut nuire à ta carrière. Liberté, égalité, c'est mes devises! Donc, et tu es libre d'embrasser la citoyenne, je suis libre de la faire, et notre devise, égaux tous, devrait nous amener. Bon! — Vive la nation! Vive la nation! Vive la nation! hurla l'ancien bâtée tout entière.

— Bravo le tueur de hyènes!

— Vive l'égalité! cria-t-on de toute part.

Marcof grandissait en popularité. Carrier, lui-même, habitué à voir sous plier devant lui, trouvait admirable la fraicheur du marin. Mêmes avait avec nous bons propos.

— Dis donc, citoyen, reprit-il en riant, est-ce que c'est en Afrique que tu as pris ton nom de corsaire avec un pavillon à côté de ton sabre?

— Justement.

— Mais ce n'est pas d'chance ici.

— Et la liberté donc? l'ailleurs demande à Pinard pourquoi je le quitte jamais mes amis. Il se le dira, lui. Allons, dis rien! Tu ne parles pas! Est-ce que ton séjour parmi les aristocrates t'a rendu muet?

Et Marcof, pressant encore son bras autour du cou de misérable, appuya le doigt sur la place qu'il avait déjà touchée deux fois.

Carfor se redressa comme s'il venait d'être mordu par un serpent.

— Ah! dit-il, c'est le Sans-culotte qui m'a indiqué ce coup-ci, tandis que le sans-culotte m'indiquait un coup vilain et lâche, voilà ce que j'ai à dire! Ce n'est plus le moment de faire des taquineries, et je ne veux pas que l'on me prenne pour un lâche! Vive la liberté! Vive la liberté!

Et les convives de répéter avec deux fois leur bravoure.

Mais Pinard marchait rapidement à son comble; les paroles d'entre-sculaient de tous côtés.

Enfin, un mot, plus ému Carfor, le fit se dresser Pinard.

On entendit seulement qu'il vantait le patriotisme, de son voisin, et, comme celui de Pinard avait une grande réputation, on chanta les louanges du nouveau patriote.

Et Marcof de la compagnie Marat se pencha vers Marcof, et, le regard plus suppliant que jamais, il murmura à voix basse:

— Par pitié, je ne pourrais en endurer davantage, il vaudrait mieux mourir!

— Tu souffres donc?

— Comme un damné.

— Alors, songes-toi que tu as fait souffrir!

— Oh! pensa Carfor, dussé-je être tué cette nuit par toi, tu ne sortiras pas vivant de cette maison.

(*A continuer.*)

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES MARCHANDS. — Nous publions aujourd'hui le dix-septième bilan annuel de cette excellente Compagnie qui a pour président M. P. Fourchy, et pour secrétaire M. G. W. Nott. Dans l'année qui a pris fin au 31 mai dernier, le montant des primes notées a été de $678,660 64; celui des pertes, réassurances et dépenses de 615,135 60, ce qui laisse un bénéfice net de $63,525 04. L'actif net de la Compagnie est de un million deux mille cent-trente-et-un dollars et 67 cents. La direction a déclaré un dividende de scrip de 30 pour cent sur les primes acquises pour l'année; elle a décidé de payer en juillet les scrips [illegible] 1863, 1864 et 1865 et six pour cent à l'intérêt sur les scrips émis. Les chiffres qui précèdent attestent la continuation de la prospérité de la Compagnie des Marchands.

COMPAGNIE D'ASSURANCE TEUTONIA.—Cette compagnie qui est de création encore toute récente obtient le plus grand succès et sa popularité grandit sans cesse. Fondée avec un capital considérable ($1,000,000 dont $700,000 souscrits) elle intéresse aujourd'hui une confiance universelle. La valeur personnelle des membres qui composent le bureau de direction contribue nécessairement au succès de la Compagnie, qui a pour président M. A. Eimer Bader, pour vice-président M. Ch. Engelfeld et pour Sect. M. G. Strameyer. C'est donc là une compagnie des plus sérieuses et qui paraît être appelée à rendre de grands services car elle assure aux taux les plus bas contre tous risques d'incendie, de rivière et de mer. Les bureaux de la Compagnie Teutonia sont situés momentanément, rue Gravier, No 111, près de la rue du Camp.

TROIS DIPLÔMES, CINQ MÉDAILLES D'AGENT, ETC.—Ce n'est pas là une annonce, mais une liste de prix faite dans l'ordre où ils ont été obtenus à la Foire du Texas, où M. B. T. Walshe avait envoyé une magnifique exposition d'articles variés. On lira plus loin cette liste avec intérêt. Nous y voyons un diplôme pour chemises, un diplôme pour robes de chambre, une médaille d'argent pour linge fait, pour calecons et plusieurs autres médailles. Enfin M. Walshe a obtenu deux fois autant de récompenses que tout autre exposant dans la même branche d'affaires. Et cependant tous les articles envoyés à la Foire du Texas par M. Walshe avaient été pris dans son stock ordinaire à la Nlle-Orléans, rue du Canal, 110, près de la rue St-Charles, où ils sont mis en vente et où ils sont vendus tous les jours à des prix très modérés.

ARTICLES NOUVEAUX. — Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce que la maison Danziger publie aujourd'hui dans l'*Abeille*. Cette annonce est extraordinaire sous plus d'un rapport. Elle contient d'abord une nombreuse liste de marchandises nouvelles, fraîchement débaliées et ensuite une liste de prix tellement réduite qu'elle attirera forcément l'attention. On sait que le magasin Danziger est maintenant rue du Canal No 203, entre les rues Bourgogne et Remparts, où la foule se porte.

NOUVELLES MARCHANDISES.—MM. F. G. & C. W. Barriere, rue du Canal 133, viennent de recevoir un grand assortiment de marchandises nouvelles, où nous remarquons des toiles d'Irlande, des bas anglais, articles d'été pour dames, messieurs et enfants. Tout cela sera vendu à très bon marché.

LE FOURNEAU "BRILLANT DE BUCK." Ce remarquable ustensile de cuisine, dont nous avons constaté les nombreux triomphes, vient de remporter une nouvelle victoire à la Foire d'Etat du Texas, de 1871. Il y a obtenu le premier prix pour la cuisson du meilleur pain, dans le plus court espace de temps et avec le moins de combustible. Faire de bonne cuisine avec une grande économie de temps et d'argent, tel a été le problème résolu dans la construction de ce fourneau, et c'est grâce à la combinaison de ces avantages qu'il a toujours battu ses concurrents. C'est le meuble obligé de toute cuisine de famille. M. H. Haller, 48, rue du Camp, a l'agence pour la vente de ce célèbre fourneau ainsi que pour les fameux Ringon-Washer.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont font que des éloges.—S'adresser au 132 de la rue du Canal.

LINGERIE ET VETEMENTS.—M. N. C. Folger, 71, rue du Camp, annonce qu'il vendra au détail, à des prix très réduits, tout son assortiment de vêtements confectionnés et d'articles de lingerie, notamment des chemises importées, tout toile, ou toile et coton, de toute grandeur, des caleçons et des gilets de flanelle rouge très légère, pour l'été, très hygiéniques.

LOTERIE DE LA LOUISIANE.—Il y a quelques jours nous avons publié le certificat d'un heureux mortel qui avait gagné une partie du gros lot de vingt mille piastres à la loterie à numéros simples. Aujourd'hui nos lecteurs trouveront dans nos colonnes l'attestation d'un résident du Second District, qui a gagné le 2 juin avec les numéros 3 - 20 - 22, classe 131, un lot de cinq mille vingt-sept piastres et cinquante cents. Le lot a été payé sur la présentation du billet qui avait été acheté au bureau de L. T. Vessier, rue des Ursulines entre les rues Levée et Chartres. Ce billet n'avait coûté que 25 cents. Le certificat dont s'agit contient l'adresse de celui qui l'a donné et constate une fois de plus que la Compagnie remplit fidèlement ses engagements.

VÊTEMENTS ET LINGE DE DESSOUS.—Un des plus beaux assortiments de linge de dessous qui soient en ville, est celui de M. G. B. Genin, rue du Camp, No. 14, au dessous du City Hotel. M. Genin a aussi à vendre de brillants costumes Derby, des obemises de percale en couleur, des caleçons en toile et peut autres articles de ce genre, ainsi qu'un grand lot de malles, sacs de voyage, etc. — Prix très modérés. Voyez l'annonce.

UNE DES CHOSES UTILES DE CE MONDE. Nous apprenons de bon [illegible] la machine à coudre de Grover & Baker a été [illegible] qui mérite assurément cette honorable distinction industrielle. La machine à coudre de Grover & Baker a été honorée à la Foire du Texas où elle a reçu le premier prix et où elle a été reconnue comme un meuble de famille des plus indispensables, car elle rend d'inappréciables services à toutes les ménagères et à toutes les maîtresses de maison. Elle a aussi l'immense mérite, bien que parfaite et très solide, de ne coûter que $55. On a vente rue du Canal No. 132.

ARTICLES DIVERS.—Nous recommandons à nos lecteurs l'annonce de M. J. B. Solari, rue Royale, 45, qui a reçu tout récemment un bel assortiment d'articles alimentaires très recherchés, tels que des fromages de toutes sortes, des macaronis de Lyon, des langues fumées, du café de Java, genuine, etc. On peut acheter en toute confiance de la maison Solari, les liqueurs, les vins de toutes qualités qu'elle met en vente, sur lesquels est de bonne qualité.

☞ Le chef en gros annonceuse continuera à faire un concert pendant toute cette semaine et ouvrira les jours à la centre du City, rue du Canal, à huitre et demie du matin et à 5 heures et demie du soir.

☞ Le modèle X Grover & Grover & Baker, qui se vendait que $55, a obtenu le premier prix partout où cette a été exposée.—A vendre, au No. 132 de la rue du Canal.

POUR LES ATTAKAPAS.—Le bateau à vapeur *J. F. Fraser* partira mercredi, 7 juin, à 5 heures du soir, pour les Attakapas, et prendra du fret pour la rivière Atchafalaya et toutes les petites intermédiaires. Le *Fraser* est commandé par le capitaine Chas. Fleming, qui jouit d'une grande réputation d'habileté et de prudence, et qui est assisté par M. S. J. Pesel, comme, dont la courtoisie est connue. Pour plus amples renseignements, s'adresser à bord ou à M. P. S. Willis, rue Carondelet, 56.

BULLETIN FINANCIER.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.
Samedi, 3 juin 1871.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3400 balles, prises à des prix en hausse et qui ont eu en moyenne une amélioration de ¼ à ⅛ c. Nous modifions notre cote en conséquence.

Nous reproduisons actuel les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les Etats-Unis, mais qui ne donnent que les chiffres à nous rapporter des ports de moyenne, les hauts chiffres pour le strict.

	Listes en	Chiffres moyenne de l'Exchange
Inférieur.....	—	—
Low ordinary.....	11— à 12—	—
Ordinary.....	12¾ à 13¼	13¼
Good ordinary	15— à 15¾	18¼
Low middling	16— à 16¾	16¾
Middling.....	17— à 17¼	17¼
Strict Middling	17¾ à 17¾	—
Good middling	18¼ à 18¾	nominal

Le mouvement a été ébranlé par la pluie et le vent qui ont régné sans interruption durant toute la journée, mais la demande a été assez bonne pour le nouvelle d'une hausse à New York et à Liverpool, et nous avons vu quelques ventes ont eu lieu aux prix antérieurs. Le gros des affaires a été opéré entre 16 ⅞ à 17 ⅛ c.

L'Exchange rapporte "marché actif et la tendance est à la hausse.

STAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal.....	20666	
Arriv. dep. le dem. 2[illegible].	1061	
Arrivé précédemment.....	1441495	1462226
		1482226
Expédié aujourd'hui.....	3415	
Expédié précédemment.....	1386811	
Brulé.....	60	1372306
Stock en mains et à bord...		90016

Recettes, proprement dites, depuis hier soir, 800 balles contre 2[illegible] pour cent-ardi dernier et 753 l'an dernier, ensemble 1553 balles contre 1[illegible] l'an dernier.

Les exportations, hier, ont embrassé 1411 balles à destination de Boston et 2004 à destination de Liverpool.

Les stocks ne comportent rien de bien [illegible] [illegible] [illegible]